

## PROGRAMME

### Samedi 24 Mars 2018

**10h30** Tirage au sort des bateaux et désignation des commissaires de bord, salle de l'A.R.P.S.M., sur le Môle Central, face au ponton 46.

### Dimanche 25 Mars 2018

**7h15** Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29**.

**7h30** **Briefing avec les skippers et les commissaires de bord pour les consignes.**

**7h45** Embarquement sur les bateaux et départ.

**9h30** Début de pêche

**14h30** Fin de pêche

**16h00** Retour des bateaux

**16h30** Remise des fiches commissaire au local de l'A.R.P.S.M. , Môle Central, face au ponton 46.

**18h00** Vin chaud :plancha  
Tirage de la tombola  
Proclamation des résultats.  
Remise des récompenses.  
Pot de l'amitié.

*Ensemble **RESPECTONS** la Mer*

## REGLEMENT SPÉCIAL CONGRES

- Concours fédéral "OPEN".
- Pêche à une seule canne et trois hameçons maximum.
- Bas de ligne ne pouvant en aucun cas dépasser la longueur de la canne.
- **STROUILLE ET APPATS LIBRES NON FOURNIS.**
- **(Recommandé 1 paquet par pêcheur)**

### ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude 001° 30' 000, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude 46° 03' 000

**LE CLASSEMENT :** REGLEMENT BATEAU FFPS en vigueur.

**Classement : Au plus grand nombre de points.**

Les congres seront mesurés à bord, et seront reportés sur la fiche commissaire selon le barème suivant :

Jusqu'à 60 cm, poisson non maillé, NON VALABLE

De 60 cm à 1m : 2000 points

Supérieur à 1m00 jusqu'à 1m20 : 4000 points

Supérieur à 1m20 jusqu'à 1m40 : 6000 points

Supérieur à 1m40.....10000 points

Les ex aequo seront partagés au plus petit nombre de poissons, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros coefficient.

### **SECURITE :**

**Le canal VHF attribué sera utilisé pour toute liaison.**

**Les Skippers devront rester en veille sur ce canal pendant toute la durée de la compétition.**

- Le commissaire de bord fera respecter le bon déroulement de la compétition.

- Avec l'aide des autres pêcheurs il comptabilisera les prises , les inscrira sur la fiche commissaire et veillera à faire signer chaque concurrent à la fin du concours .

- Il ramènera la fiche commissaire au local